AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

DLP 19-3-69 904367

N° 102 - 19 MARS 1969

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Après un début de mois frais sec et ensoleillé, le temps humide et très doux qui sévit depuis le 12 Mars a permis une évolution sensible de la maturation des périthèces. Un certain nombre de ceux-ci sont en effet assez nettement différenciés à l'heure actuelle. La persistance du temps humide et doux va entraîner la progression de la maturation des périthèces et rendre possible les toutes premières contaminations par ascospores, actuellement bien visibles dans certains périthèces.

De plus, des contaminations sont possibles à la faveur des conidies issues de chancres sur rameaux.

Rappelons que le stade C_3D (séparation des écailles des bourgeons et apparition des premiers organes verts de l'inflorescence) marque le début de la réceptivité des arbres.

Les variétés à débourrement précoce atteignent actuellement ce stade ou sont sur le point d'y parvenir.

Un traitement s'impose alors dans ce cas. Sur les variétés à débourrement plus tardif, attendre que le stade C_3D soit atteint pour intervenir.

TAVELURE DU POMMIER

Les périthèces présentent de nombreux asques encore fort peu différenciés. Il est maintenant trop tôt pour intervenir.

CHANCRE DU POMMIER : Un traitement cuprique peut encore être réalisé sur les variétés sensibles à ce champignon, à l'exception toutefois de la Golden (risque de"grisaille").

OIDIUM DU POMMIER : Réaliser une première application dès maintenant (stade B à C).

REMARQUE : Dans les vergers très attaqués par la Tavelure en 1968, la pulvérisation des feuilles mortes sur le sol à l'aide de colorants nitrés à 1 % peut être recommandée.

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Les larves de cette mouche pénètrent dans les tissus et provoquent leur décomposition. La protection contre les attaques de la Mouche de l'Oignon sera réalisée par désinfection du sol ou par trempage des plants ou des graines.

DESINFECTION DU SOL

Utiliser l'un des produits suivants sous forme de granulés, de poudre ou de liquide à pulvériser,selon la formulation commerciale.

Tournez s'il-vous-plait. . .

6

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

Les doses sont exprimées en quantité de matière active à l'are.

Chlorfenvinphos	50 gr	
Trichloronate	25 gr	
Dichlofenthion	60 gr	Enfouir légèrement après application
Diazinon	80 gr	
Diethion	60 gr	

DESINFECTION DES SEMENCES

On pourra aussi utiliser ; Diethion - 60 gr de Matière active /Kg de semences
Trichloronate - 40 " " /Kg de semences

Ces mêmes doses pourront être appliquées à la désinfection des bulbilles mais dans ce cas, elles sont exprimées pour 10 Kg de bulbilles.

DESINFECTION DES PLANTS DE POIREAUX

Préparer une bouillie contenant pour 10 l d'eau 60 gr de Diethion (matière active). Les plants seront trempés 10 à 15 minutes.

CHARBON DE L'OIGNON ET POURRITURE BLANCHE DES RACINES : Compléter l'enrobage des graines par une application de thirame puis de Dichloran aux doses respectives de 80 gr de matière active et 25 gr par Kg de semences.

POURRITURE BLANCHE DE L'AIL : Réaliser un enrobage humide des cayeux en utilisant un produit à base de Quintozène ou de Dichloran à raison de 20 gr de matière active par 10 Kg de semences.

LISTE DES PRODUITS CONSEILLES

La liste remise ci-joint sera conservée précieusement. On s'y reportera tout au long de la saison chaque fois que l'on voudra connaître la quantité de matière active nécessaire pour une application donnée. Les doses ont été indiquées sur la base de 1 000 l de bouillie épandue à l'hectare. Lorsque le débit de l'appareil est inférieur à 1 000 l, il faut augmenter en proportion la concentration de la bouillie.

R E A B O N N E M E N T

Nous ne pourrons assurer la continuité des bulletins aux personnes qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement à cette date.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

G. CONCE

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

P. COUTURIER